



Assemblée générale

Distr. générale
19 septembre 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session
Point 15 de l'ordre du jour
Culture de paix

Promotion d'une culture de paix, du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix

Rapport du Secrétaire général

Résumé

On trouvera dans le présent rapport une description des activités menées par les principales entités des Nations Unies dans le but de promouvoir une culture de paix et un dialogue entre les religions et les cultures, en application des résolutions 71/249 et 71/252 de l'Assemblée générale. Les nouvelles tendances et stratégies dans ce domaine y sont signalées, et des pistes de travail pour l'avenir y sont proposées.



I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application des résolutions 71/249 et 71/252 de l'Assemblée générale, respectivement relatives à la promotion du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix et à la suite donnée à la Déclaration et au Programme d'action en faveur d'une culture de paix.

2. De mai 2016 à avril 2017, les entités des Nations Unies concernées ont mutualisé et élargi leurs efforts pour promouvoir une culture de paix et de dialogue, ensemble et en collaboration avec d'autres partenaires, dans un domaine dont l'importance et l'étendue se sont considérablement accrues, l'ONU mettant de nouveau l'accent sur la prévention des conflits et des crises. Les bases de cette réorientation stratégique ont été posées en 2016 lorsque l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont adopté des résolutions parallèles concernant la pérennisation de la paix, appelant « à un dialogue inclusif et à la médiation » dans le cadre d'une approche globale de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix (résolution 70/262 de l'Assemblée générale et résolution 2282 (2016) du Conseil de sécurité), résolutions dans lesquelles il a été également affirmé que la consolidation de la paix était un processus intrinsèquement politique recouvrant un vaste éventail de programmes et mécanismes de nature politique et touchant au développement et aux droits de l'homme. L'importance que l'Organisation accorde à la prévention des conflits a été définie de façon plus précise en juin 2017 dans la stratégie de prévention souhaitée par le Secrétaire général, au titre de laquelle celui-ci a appelé à « une intensification de la diplomatie préventive » afin de chercher à résoudre les crises graves qui secouent le monde et d'éviter que d'autres ne se déclenchent.

3. L'action menée par les organismes des Nations Unies pour promouvoir une culture de paix et un dialogue entre les religions et les cultures s'est poursuivie et a été fortement dynamisée par l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, dont les objectifs contiennent de nombreuses références à la paix, notamment l'objectif n° 16 concernant l'avènement de « sociétés pacifiques et inclusives ». Entre autres messages, le Programme 2030 prône l'égalité participation de tous aux efforts visant à construire une paix durable et reconnaît que pour obtenir des résultats pérennes, les discussions sur la coexistence pacifique ne doivent jamais cesser. L'application universelle du Programme aux pays développés et en développement, l'accent qui y est mis sur les partenariats, de même que les références à l'Agenda 2063 de l'Union africaine et au programme du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique ouvrent par ailleurs de nouveaux espaces de dialogue entre les régions et les nations.

4. Dans le présent rapport, il est amplement démontré qu'une action ciblée et sur le long terme visant à promouvoir le dialogue entre les religions et les cultures est propice à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix dans des contextes très divers. Le dialogue crée les conditions favorables à un règlement pacifique et durable des différends, participant ainsi à la diplomatie préventive. Il permet également de surmonter l'ignorance et l'incompréhension qui fragilisent la cohésion sociale, la paix et la stabilité dans un monde de plus en plus multiculturel et interdépendant.

5. Bon nombre des activités décrites dans le présent rapport ont trait aux efforts déployés par l'ONU pour combattre l'extrémisme violent, dont l'essor constitue le plus important défi lié au terrorisme depuis l'adoption de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies en 2006. L'Organisation et ses États Membres ont pris des mesures pour apporter une réponse plus efficace et mieux coordonnée à ces menaces en constante évolution. L'adoption du Plan d'action du Secrétaire général

pour la prévention de l'extrémisme violent (voir A/70/674 et A/70/675), en février 2016, a été suivie, en juillet de la même année, par celle de la résolution 70/291 de l'Assemblée générale concernant le cinquième examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Dans les recommandations qu'elle a formulées, l'Assemblée a encouragé les acteurs concernés à promouvoir une culture de paix et de tolérance et prôné le dialogue interculturel et interconfessionnel. En mai 2017, dans sa résolution 2354 concernant les menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme, le Conseil de sécurité s'est félicité de l'élaboration d'un cadre international global de lutte contre la propagande terroriste en 12 points (voir S/2017/375), lequel fait spécifiquement référence au dialogue comme outil de lutte contre l'extrémisme. Le Bureau de lutte contre le terrorisme a été créé en juin 2017 pour imprimer une direction stratégique aux efforts déployés par l'Organisation dans le domaine de la lutte contre le terrorisme.

6. Comme lors des années précédentes, l'établissement du présent rapport a été une entreprise collective visant à rendre compte des mesures actuellement mises en œuvre pour coordonner l'action des organismes des Nations Unies dans ce domaine important. Plutôt qu'une liste exhaustive de mesures, il s'agit d'un aperçu global soulignant certains des principaux faits nouveaux intervenus et des activités notables visant à promouvoir une culture de paix et de dialogue entre les religions et les cultures entreprises au cours de la période considérée. L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), qui a coordonné et élaboré le présent rapport, est également l'organisation chef de file, au sein du système des Nations Unies, pour ce qui concerne le dialogue interculturel et la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022), une initiative multilatérale importante qui arrive cette année à mi-parcours. Comme en 2016, les informations présentées ci-après sont regroupées par thèmes, selon les principaux domaines du Plan d'action pour la décennie.

II. Promotion de la compréhension mutuelle et de la connaissance réciproque de la diversité culturelle, ethnique, linguistique et religieuse

7. La compréhension mutuelle et le respect de la diversité sous tous ses aspects sont indispensables à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 16 : l'avènement de « sociétés pacifiques et inclusives ». Les populations et les communautés du monde entier souhaitent voir leurs cultures et origines reconnues et respectées. Dans nos sociétés de plus en plus multiculturelles, célébrer la diversité comme une chance pour tous est une étape importante sur la voie de la coexistence pacifique.

8. La campagne de l'UNESCO « Unis pour le patrimoine » met à profit les actions menées en faveur de la protection du patrimoine culturel aux fins de promouvoir la diversité, l'unité, la réconciliation et la sécurité humaine, comme dernièrement au Moyen-Orient et en Afrique, par la préservation ou la restauration de sites pris pour cible par ceux qui souhaiteraient anéantir les cultures, les religions et les identités différentes des leurs. En mars 2017, dans le cadre d'une initiative novatrice menée sous l'impulsion de l'UNESCO, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2347 (2017), dans laquelle il a reconnu l'importance du patrimoine culturel pour la paix et la sécurité et affirmé que la destruction intentionnelle du patrimoine culturel était susceptible de constituer un crime de guerre en vertu du Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Afin de renforcer son action sur le terrain, l'UNESCO a organisé en juin 2016, à Bruxelles, une conférence sur le thème « La diversité culturelle prise pour cible: protéger le patrimoine pour la

paix », qui a rassemblé plus de 300 professionnels et décideurs venus débattre du rôle de la culture dans le relèvement et la réconciliation. Le dialogue interculturel a été retenu comme l'un des huit domaines d'action à privilégier.

9. La culture peut également être un outil d'influence pour promouvoir indirectement la connaissance réciproque et le dialogue entre les nations dans le cadre institutionnel. Quelque 25 000 personnes ont découvert la diversité culturelle et les trésors artistiques des États Membres de l'ONU grâce au programme d'activités culturelles de la bibliothèque des Nations Unies à Genève en 2016. En septembre 2016, l'exposition « Razza umana » (race humaine) a présenté des portraits du photographe italien Oliviero Toscani montrant la diversité des morphologies humaines et mettant en lumière les activités du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) dans le domaine de la lutte contre la discrimination.

10. La nécessité d'une plus grande tolérance et d'une meilleure compréhension s'accroît dans nos villes de plus en plus multiculturelles. Dans le premier rapport mondial de l'UNESCO sur la culture au service du développement durable urbain, intitulé « Culture: futur urbain », dont le lancement a eu lieu lors de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) tenue à Quito en 2016, il est souligné que les villes sont façonnées par ceux qui y vivent. Pour permettre l'avènement de sociétés pacifiques et tolérantes, les villes doivent préserver l'identité de leurs habitants et prendre des mesures visant à assurer que chacun se sente en sécurité et intégré. Il est recommandé que la culture soit une composante essentielle des initiatives urbaines afin de favoriser la cohésion sociale et la compréhension mutuelle, de manière à lutter contre la violence et à contribuer à la consolidation de la paix. Étant donné l'évolution de la composition ethnique des populations urbaines, il est préconisé que les décideurs adoptent des politiques qui reconnaissent et promeuvent la diversité culturelle en tant qu'atout pour l'inclusion sociale.

11. Les responsables religieux et les dirigeants communautaires peuvent user de leur influence pour promouvoir la tolérance et la compréhension. En 2016/17, amplifiant une tendance observée dans le précédent rapport, les organismes des Nations Unies ont renforcé leur collaboration avec ces derniers dans le cadre de leurs actions destinées à promouvoir une culture de paix et un dialogue entre les religions et les cultures. Ainsi, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a conclu avec Religions for Peace un partenariat relatif à la campagne « Faith over Fear » (La foi plus forte que la peur), qui encourage les personnes de toutes confessions à s'engager publiquement à accueillir des réfugiés au sein de leur communauté. Cette campagne vient s'ajouter à d'autres activités menées par l'UNICEF en collaboration avec des organisations religieuses et laïques, comme la campagne Refugees Welcome to Dinner (réfugiés bienvenus pour le dîner) qu'elle mène actuellement et qui encourage les citoyens du monde entier à partager un repas et à nouer des liens avec des réfugiés et des demandeurs d'asile.

Le tourisme religieux pour promouvoir la compréhension mutuelle

Le tourisme religieux, l'un des secteurs de l'industrie du tourisme connaissant la croissance la plus rapide, offre un autre moyen de promouvoir la compréhension mutuelle et d'apprécier la diversité culturelle et religieuse. Selon les estimations de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), 300 millions de touristes visitent chaque année les principaux sites religieux du monde et des touristes nationaux et internationaux entreprennent 600 millions de voyages à caractère religieux partout dans le monde année après année, ce qui est propre à stimuler une culture de paix en mettant en avant des valeurs communes à toutes les religions. L'OMT s'emploie actuellement à mettre en place un réseau de tourisme religieux au Moyen-Orient afin de faire connaître le patrimoine commun aux trois religions monothéistes de la région et à renforcer le dialogue et la compréhension entre les cultures et les religions. Pour aller plus loin sur ce thème, l'OMT a tenu une conférence sur le patrimoine religieux et le tourisme à Utrecht (Pays-Bas), en octobre 2016. Les participants ont étudié de quelles façons les offices de tourisme, les organisations chargées de la préservation du patrimoine et les populations locales pouvaient accroître l'impact social et économique du tourisme lié au patrimoine religieux.

12. Durant des milliers d'années, les routes de la soie ont relié des civilisations et rapproché des peuples et des cultures originaires du monde entier, permettant non seulement des échanges de marchandises mais également des rencontres entre des idées et des cultures qui ont façonné le monde actuel. À la lumière de cet héritage toujours présent, la plateforme en ligne de la Route de la soie de l'UNESCO fait revivre et étend virtuellement ces réseaux historiques, et améliore la connaissance réciproque des identités culturelles en recensant les échanges d'expériences culturelles, d'idées et de valeurs par le truchement des arts, du commerce et des migrations. Un atlas interactif des échanges culturels tout au long des routes de la soie est en cours de développement, avec l'aide d'un réseau de référents présent dans 25 États membres.

13. De même, la série de publications phare de l'UNESCO consacrée à l'histoire générale de l'Afrique aide à mieux faire connaître et comprendre la contribution trop souvent négligée de l'Afrique au développement de l'humanité. Dans le cadre d'un projet majeur visant à faire en sorte que ces connaissances soient partagées avec le public du monde entier, la collection a été portée à l'écran sous la forme d'une série de documentaires produite par la *BBC World Service Television* avec le soutien du secteur privé. La deuxième phase du Programme international Abdullah bin Abdul Aziz pour une culture de la paix et du dialogue a également marqué une avancée grâce à un certain nombre de projets, tels que la publication « Writing peace » (Écrire la paix), la bibliothèque numérique en ligne « Muslim-Arab legacy to the West » (L'héritage arabo-musulman de l'Occident) et l'exposition pédagogique sur le même thème.

14. En raison de leur portée mondiale et de leur caractère interactif, les médias sociaux peuvent également être mis à profit pour engager un dialogue avec des publics partout dans le monde autour d'un message positif sur la diversité. En 2017, la Journée internationale de la langue maternelle, célébrée le 21 février, a bénéficié d'une visibilité jamais atteinte auparavant, en particulier dans les pays hispanophones, grâce à une campagne menée sur les médias sociaux, conçue sous la direction de l'UNESCO avec l'aide de partenaires des Nations Unies. Les messages

diffusés sur cette Journée ont compté parmi les 10 sujets les plus populaires sur Facebook et Twitter ce mois-là, notamment grâce à l'utilisation d'un mot-dièse spécifique en anglais, en français et en espagnol, et de visuels forts.

III. Appui aux efforts de réconciliation et de paix par le dialogue

15. Au cours de la période considérée, l'ONU a alloué un budget d'un montant de 7,87 milliards de dollars des États-Unis aux opérations de maintien de la paix. À l'échelle mondiale, la violence a coûté 14,3 trillions de dollars en parité de pouvoir d'achat en 2016, soit environ 12,6 % du produit intérieur brut (PIB) mondial, ou encore 1 953 dollars par personne, selon les estimations du Global Peace Index. Pour les 10 pays les moins pacifiques du monde, la situation a été bien pire, l'impact économique des conflits représentant 37 % de leur PIB. Face aux preuves accablantes attestant l'échec des anciennes méthodes de gestion des conflits, quelles que soient les sommes investies, l'ONU recentre de plus en plus ses efforts sur la prévention – une démarche qui place le dialogue au service de la réconciliation et de la paix au cœur de l'action que nous menons pour « préserver les générations futures du fléau de la guerre ».

16. Comme le Secrétaire général l'a indiqué dans sa stratégie de prévention, « [l']intensification de la diplomatie préventive » nouvellement prônée par l'ONU repose sur le constat que les guerres ne peuvent cesser que si les parties directement concernées et leurs soutiens s'attachent à trouver des solutions politiques et s'attaquent aux causes profondes des conflits. Les Nations Unies doivent également agir de concert pour prévenir le déclenchement de nouveaux conflits, en détectant rapidement les premiers signes de tension et en y répondant sans délai. Pour que la prévention soit efficace, le dialogue de paix doit être global, exister à tous les niveaux – local, national, régional et international – et veiller à ce que le principe de responsabilité soit respecté. Les exemples donnés dans le présent rapport montrent que les organismes des Nations Unies qui soutiennent les efforts de paix par le dialogue appliquent d'ores et déjà ces principes.

17. Partout dans le monde, les femmes jouent un rôle décisif dans la réconciliation et la pérennisation de la paix. Toutefois, même si des progrès ont été faits, plus de 15 ans après l'adoption de la résolution 1325 (2000), trop peu de femmes participent encore officiellement aux processus de paix. L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) reste à l'avant-garde de l'action menée dans ce domaine essentiel. En Colombie, ses efforts pour affermir la capacité des militantes et de la société civile ainsi que sa collaboration avec les autorités ont permis d'assurer la présence de femmes à toutes les étapes de la planification, de la négociation et de la mise en œuvre des accords de paix. Les femmes ont représenté jusqu'à un tiers des participants aux pourparlers de paix, près de la moitié des participants aux consultations, et plus de 60 % des victimes et des experts présents à la table des négociations de paix. L'accord de paix qui a suivi comprenait 100 dispositions tenant compte de la problématique hommes-femmes dont la mise en œuvre est soutenue par ONU-Femmes et le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question des violences sexuelles commises en période de conflit. La participation active des femmes à l'organisation et à l'élaboration des projets d'après-conflit sera déterminante pour la pérennisation des réalisations historiques de la Colombie. Grâce à l'Instrument mondial d'accélération de l'action en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité, et de l'aide humanitaire, ONU-Femmes conduit actuellement les efforts visant à combler le déficit de financement des mesures de consolidation de la paix axées sur les femmes en Colombie.

Dialogue inclusif au niveau local pour la paix au Yémen

La prévention repose essentiellement sur la participation d'une grande diversité d'acteurs afin que les efforts consentis en faveur d'une paix durable soient pris en main à l'échelle nationale ou locale – un principe que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) applique dans le cadre de son action visant à renforcer les capacités de médiation interne et les infrastructures nationales pour la paix. Au Yémen, où il collabore étroitement avec les partenaires humanitaires dans des domaines allant des besoins d'urgence au renforcement de la résilience, dans les régions où les combats ont cessé, le PNUD a entrepris des actions de développement visant à réduire le risque d'une reprise du conflit ou d'une radicalisation des nombreux jeunes du pays. Comme dans d'autres projets similaires au Guatemala, au Malawi et au Togo, il contribue à renforcer la cohésion sociale et la confiance grâce au dialogue afin d'apporter des solutions aux origines des tensions constatées au niveau local. Au Yémen, la médiation et l'arbitrage sont traditionnellement confiés à des personnalités influentes telles que des cheiks ou des responsables religieux. Toutefois, les populations répondent positivement aux possibilités de dialogue qui leur permettent de se pencher sur leurs problèmes et leurs préoccupations dans un esprit constructif. En renforçant la médiation interne et la capacité des organisations de la société civile à concevoir et à mettre en œuvre des mécanismes de dialogue, le PNUD renforce les capacités de règlement des conflits tout en favorisant la coopération parmi les populations locales.

18. Aux Philippines, ONU-Femmes promeut également une consolidation de la paix plus soucieuse de l'égalité des sexes. Elle a procédé à un recensement des capacités d'organisations clés à s'engager dans le processus de paix, qui a porté sur 614 dirigeantes et 104 groupes issus de la société civile. Elle a ensuite facilité la tenue d'un atelier de validation des données, un moment important pour les femmes et d'autres parties prenantes au cours duquel elles ont pu exprimer leurs préoccupations au sujet du processus de paix et mieux comprendre les avantages et difficultés liés à la participation à la vie publique.

19. Au Burundi, un réseau de plus de 500 médiatrices de paix créé par ONU-Femmes, avec l'appui du Fonds pour la consolidation de la paix, a continué d'œuvrer à apaiser les tensions qui ont éclaté dans le pays en 2015, plus de dix ans après la fin de la guerre civile. L'action menée par les femmes aux fins de la prévention des conflits reproduit le travail pour la paix accompli en amont par l'ONU. Le Fonds pour la consolidation de la paix travaille en étroite collaboration avec le PNUD, ONU-Femmes, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'UNESCO au Burundi, l'un des 25 pays dans lesquels il a financé plus de 400 projets ces dernières années.

20. Renforcer le rôle des jeunes dans la consolidation de la paix est également une priorité pour l'ONU et un projet dans lequel les organismes cités dans ce rapport sont pleinement engagés. Au cours de la période considérée, le Fonds de solidarité pour la jeunesse de l'Alliance des civilisations de l'ONU a versé des subventions et fourni un soutien technique à 11 organisations dirigées par des jeunes dans le monde, œuvrant à prévenir les conflits et à promouvoir la paix et l'inclusion sociale par l'intermédiaire de partenaires locaux. Au Nigéria, il a aidé à former plus de

60 jeunes, musulmans et chrétiens, pour qu'ils deviennent ambassadeurs interculturels, chargés de promouvoir l'entente et la tolérance dans le cadre de manifestations communautaires auxquelles 37 000 personnes ont participé. Dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, il a assuré une formation au journalisme citoyen, à distance et en face-à-face, afin de développer l'empathie et la confiance des Palestiniens, des Israéliens et d'autres. En décembre 2016, l'Alliance des civilisations de l'ONU a lancé son programme « Young Peacebuilders » (jeunes œuvrant à la consolidation de la paix), un projet pilote rassemblant 12 pays d'Afrique de l'Ouest, qui vise à aider des jeunes de 18 à 25 ans à acquérir les compétences requises pour promouvoir la diversité et prévenir les conflits violents.

21. Le continent africain, et notamment sa jeunesse, est l'une des priorités mondiales de l'UNESCO. En décembre 2016, dans le cadre de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, programme phare de sa Stratégie opérationnelle pour la priorité Afrique 2014-2021, et du Forum panafricain biennal pour une culture de la paix en Afrique – Biennale de Luanda, l'UNESCO a organisé une conférence internationale sur le thème « Prévention des violences et promotion de la culture de la paix en période électorale en Afrique » à Luena (Angola). La conférence s'est achevée par le lancement officiel en Angola de la Campagne des jeunes pour la culture de la paix en Afrique centrale, qui vise à impliquer ces derniers dans des actions de promotion de la paix au quotidien.

22. La promotion des initiatives globales de relèvement et de consolidation de la paix prises au niveau local est également assurée en Afrique par le programme des Volontaires des Nations Unies. En coopération avec l'UNESCO, ONU-Femmes, le PNUD et le Gouvernement malien, un projet d'éducation pour la paix de deux ans a été lancé en juillet 2016 dans cinq villes du nord du Mali en vue de promouvoir le règlement des conflits, la non-violence, le désarmement, les droits de l'homme et l'égalité des sexes, en encourageant la participation des jeunes de la région, des jeunes femmes et des filles à la vie démocratique. Des centres pour la jeunesse sont en cours de rénovation pour qu'ils puissent accueillir des ateliers de renforcement des capacités, et quelque 40 groupes de jeunes seront créés dans le cadre de ce projet. Les Volontaires des Nations Unies ont également collaboré avec des partenaires de l'ONU au Burundi et au Kenya pour permettre à des jeunes d'acquérir des compétences en matière d'encadrement grâce à une formation et les aider à devenir des agents de paix au sein des populations touchées par le conflit.

23. Dans d'autres régions du monde, les Volontaires des Nations Unies ont collaboré avec des femmes et des jeunes volontaires pour mener des recherches fondées sur des données factuelles au plan local. Dans la région Asie-Pacifique, ils ont mis en place un projet de volontariat grâce auquel des groupes marginalisés ont recueilli des données sur 40 indicateurs d'extrémisme et de paix, une méthode qui a favorisé le dialogue au niveau local et la prise de décisions aux fins de renforcer la paix, la cohésion et la résilience. En Amérique centrale et dans les Caraïbes, une étude de l'impact des réseaux de volontaires pour la paix et la sécurité a accru la visibilité des organisations faisant appel à des bénévoles et a appuyé leur rôle au niveau local dans la promotion de la paix, de la justice, du dialogue et de la réconciliation

Un grand projet de recherche interinstitutions sur la contribution de l'ONU à la paix

Parvenir à mettre fin aux conflits et pérenniser la paix dans le monde est la difficulté persistante de notre époque. Dans le cadre d'une collaboration sans précédent avec plus de 30 organismes des Nations Unies, grâce à laquelle il a été possible de mieux cerner la question, l'UNESCO et l'Université Abat Oliba CEU de Barcelone (Espagne) ont mené un projet de recherche de deux ans sur la contribution du système des Nations Unies à la paix au cours des sept dernières décennies, rappelant à la fois ses succès et ses échecs, et proposant des pistes pour l'avenir. Outre l'étude des réflexions les plus récentes issues de la recherche sur la paix concernant la nature en constante évolution des conflits dans le monde d'aujourd'hui, ce projet présente et analyse certaines actions actuellement menées par des organismes des Nations Unies dans des situations de conflit ou d'après-conflit, ainsi que dans des contextes fragiles, contredisant certaines idées reçues concernant les limites du système des Nations Unies et la capacité de ses organismes à être « unis dans l'action ». Les résultats de ces recherches seront publiés sous forme d'un livre à paraître en décembre 2017.

24. La médiation est un élément essentiel du dialogue pour la prévention et la résolution des conflits, et un élément clef en ce qui concerne l'intensification de la diplomatie préventive actuellement prônée par l'ONU. Au cours de la période considérée, le Palais des Nations, qui abrite l'Office des Nations Unies à Genève, est resté le lieu privilégié pour tenir des médiations et des pourparlers de paix sous l'égide des Nations Unies, en coopération avec la Suisse, pays hôte. Le Cabinet du Directeur général a coordonné les activités des divisions et services s'étant « unis dans l'action » pour appuyer le travail de médiation mené par l'ONU en Suisse, notamment les discussions internationales concernant Chypre et la République arabe syrienne, y compris celles tenues à Genève. En 2016, afin de mettre en lumière ces travaux, les « Pourparlers de Genève pour la paix » ont été organisés avec des organisations non gouvernementales partenaires, sur le thème « La paix est une réalité! » à l'occasion de la Journée internationale de la paix, célébrée le 21 septembre. Des manifestations similaires ont eu lieu à Londres, à Nairobi, à Ottawa et à Stockholm. Au cours de la troisième Semaine genevoise pour la paix, qui a eu lieu en novembre 2016, les activités menées en faveur de la paix par l'ONU et d'autres organisations internationales présentes à Genève ont été présentées.

IV. Constitution d'un cadre de valeurs communes en vue d'encourager la cohésion sociale

25. Tout dialogue offre l'occasion de renforcer les valeurs communes qui unissent une société et permet à ses membres de travailler ensemble pour le bien commun. Confirmant une tendance signalée dans le rapport précédent, les organismes des Nations Unies ont continué de coopérer très étroitement avec les responsables religieux et communautaires dans ce domaine.

26. Au nom de l'Équipe spéciale interinstitutions sur la religion et le développement et du Partenariat international sur la religion et le développement durable, et pour faire suite aux conclusions de la soixantième session de la Commission de la condition de la femme, tenue en 2016, ONU-Femmes a lancé le programme « Égalité des sexes et religion » afin que la mise en œuvre du

Programme de développement durable à l'horizon 2030 tiennent compte de la problématique hommes-femmes. Ce programme invite à réfléchir à la façon de parvenir à l'égalité des sexes sous l'angle de la religion et de la mettre en œuvre dans le cadre de nombreux objectifs de développement durable portant sur l'élimination de la pauvreté, la santé, l'environnement et la paix et la sécurité. Parallèlement, ONU-Femmes a élargi ses activités en faveur de l'égalité des sexes auprès des hommes et des garçons en y associant spécifiquement des acteurs confessionnels. À la soixante et unième session de la Commission, en mars 2017, ONU-femmes et un groupe d'organisations religieuses partenaires ont organisé une manifestation sur la manière dont les hommes, les garçons et les acteurs confessionnels peuvent lutter contre les stéréotypes sur le rôle des femmes au travail et dans la famille. Se fondant sur les résultats de cette manifestation et en consultation avec les partenaires de la société civile, ONU-Femmes appuiera la création d'un réseau de praticiens dirigé par des organisations de la société civile afin de promouvoir l'accès d'acteurs confessionnels féministes à des postes de direction au sein des institutions, d'encourager le dialogue et la tenue de conférences sur la lutte contre les stéréotypes et de transformer la société pour parvenir à l'égalité entre les sexes.

27. Pendant la période considérée, le FNUAP a continué de faciliter les dialogues nationaux entre les acteurs traditionnels, religieux et autres sur les questions liées à la santé de la procréation, à l'autonomisation des femmes et à l'égalité des sexes dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. Ce Programme vise notamment à tirer parti du dividende démographique et à lutter contre la violence sexiste, le mariage d'enfants, les mutilations génitales féminines et les autres pratiques néfastes. Le FNUAP a ainsi facilité l'échange d'expériences Sud-Sud entre responsables religieux et responsables d'organisations de jeunes en Égypte, en Guinée, en Indonésie et en Tunisie. Il a également abordé la question des mutilations génitales féminines dans le monde arabe au moyen de campagnes menées dans les médias sociaux, dans le cadre desquelles des responsables musulmans et chrétiens de Djibouti, d'Égypte, de Somalie et du Soudan ont condamné cette pratique, la dissociant de la religion. Au niveau national, les partenariats actuels entre les bureaux de pays du FNUAP et des organisations confessionnelles et relevant de la société civile en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud et dans les Caraïbes ont également favorisé la cohésion sociale autour de questions comme la santé en matière de sexualité et de procréation et la planification familiale.

28. Deux années de dialogue entre responsables religieux et communautaires issus de groupes confessionnels de 77 pays ont débouché sur le lancement du Plan d'action à l'intention des responsables et des acteurs religieux en vue de prévenir l'incitation à la violence pouvant conduire à des atrocités criminelles, marquant une avancée majeure susceptible de contribuer à la réalisation des objectifs de l'ONU en matière de prévention des conflits. Ce plan a été l'aboutissement d'une consultation menée par le Bureau de la prévention du génocide et de la responsabilité de protéger auprès de 232 chefs religieux et communautaires, dont 30 % de femmes. Principalement destiné aux responsables et aux acteurs religieux, ce Plan appelle au renforcement des alliances et des réseaux interconfessionnels ainsi qu'à la promotion de relations plus solides entre les communautés religieuses. Il comporte également des recommandations détaillées à l'intention des États, des organisations laïques relevant de la société civile et des médias, et prévoit un mécanisme d'alerte précoce pour la détection des causes et des origines de la violence. Les recommandations formulées dans le Plan peuvent s'appliquer à des situations très diverses et ont trait à des questions telles que la prévention des violations des droits

de l'homme et des mauvais traitements, de l'extrémisme violent, des conflits et d'autres formes de violence.

29. Le dialogue interreligieux pour la cohésion sociale peut aussi promouvoir des sociétés inclusives qui ne font « pas de laissés-pour-compte », un engagement fondamental pris dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. En juin 2016, le Bureau du Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction, qui bénéficie du soutien du HCDH, a organisé une conférence sur la liberté de culte ou de conviction et la sexualité à Genève. Il s'agissait d'examiner les résistances, les obstacles et les conflits liés à des droits humains parfois présentés comme étant contradictoires, tels que le droit à la liberté de culte ou de conviction et les droits des lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués. Au cours de la période considérée, un atelier consacré à la religion et la liberté de culte en diplomatie internationale a par ailleurs permis d'étudier l'utilisation de la religion dans les domaines de la politique étrangère, du développement et de l'aide humanitaire, et de proposer des moyens de faire progresser la connaissance des religions ainsi que la liberté de culte ou de conviction.

Dialogue visant à promouvoir des valeurs communes concernant les droits de l'enfant

En 2016, l'UNICEF s'est lancé dans une collaboration avec les autorités religieuses du monde entier afin de promouvoir la protection de l'enfance. Après avoir eu des échanges de vues avec 235 théologiens et experts, ainsi qu'avec 144 enfants dans six pays, l'UNICEF et le Conseil œcuménique des Églises ont signé un accord mondial portant sur le programme intitulé « Engagements des Églises en faveur des enfants : Les Églises s'unissent pour les enfants dans le pèlerinage de justice et de paix ». L'accord, qui a été communiqué en mars 2017 aux 348 églises membres et partenaires œcuméniques du Conseil œcuménique des Églises dans 120 pays, appelle les communautés ecclésiales à promouvoir la protection de l'enfance; à promouvoir la participation significative des enfants et des adolescents à la vie religieuse et sociale; à faire entendre la voix des églises en faveur d'une justice climatique intergénérationnelle en soutenant les initiatives destinées aux enfants et aux adolescents et organisées avec eux. On y trouve des références claires aux cibles des objectifs de développement durable relatives à l'élimination de la violence à l'encontre des enfants, à l'accueil des réfugiés et des migrants et à l'aide accordée à ceux-ci, ainsi qu'aux actions visant à atténuer les changements climatiques et à se préparer à leurs effets. Les bureaux de pays de l'UNICEF se sont également rapprochés des autorités religieuses et des organisations confessionnelles. L'UNICEF Égypte et ses organisations partenaires ont lancé conjointement trois publications sur les points de vue musulmans et chrétiens concernant la protection des enfants contre la violence et les pratiques néfastes. La publication intitulée « Peace. Love. Tolerance. Key Messages from Islam and Christianity on Protecting Children from Violence and Harmful Practices » (2016), contient des conseils destinés aux parents, aux proches, aux enseignants et aux autorités religieuses sur la manière d'éviter les formes de violence et les pratiques néfastes auxquelles les enfants sont confrontés : mariage précoce et mariage forcé; mutilations génitales féminines; discrimination; travail des enfants; violences sexuelles; enfants livrés à eux-mêmes et sans-abrisme; violence domestique; violence dans les écoles et les établissements éducatifs; enfants touchés par des conflits armés; traite d'enfants;

violence à l'encontre des enfants à la télévision et sur Internet. L'UNICEF a également poursuivi ses partenariats avec des organisations confessionnelles au Libéria et en Sierra Leone. Les partenariats, qui ont joué un rôle fondamental pendant la lutte contre Ebola ont mis l'accent, pendant la période à l'examen, sur le renforcement des capacités techniques et institutionnelles de prévention des pratiques néfastes, de la violence et des mauvais traitements dont sont victimes les enfants.

30. L'Office des Nations Unies à Genève s'est également appuyé sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 pour engager un dialogue avec la communauté des croyants, tenant des débats constructifs avec le cabinet du Pape au Saint-Siège sur la manière de mieux faire connaître les objectifs de développement durable par l'intermédiaire des églises locales dans le monde entier. L'Office a accueilli à Genève une réunion d'information à l'intention des États Membres, conduite par le Cardinal Peter K.A. Turkson, Préfet du Dicastère pour le service du développement humain intégral, sur le point de vue du Saint-Siège concernant le Programme 2030 et le concept de « développement humain intégral ». Afin de poursuivre le dialogue avec les communautés religieuses, un sommet interreligieux sur les objectifs de développement durable a été tenu au Palais des Nations pendant la Semaine mondiale de l'harmonie interconfessionnelle, en février 2017.

31. Les humanités sont, à l'origine, un ensemble de règles qui nous permettent de comprendre la culture humaine, à savoir les idées, les normes et les comportements qui font de nous des humains. Dans une époque marquée par la recrudescence des conflits et des tensions dans le monde, les humanités peuvent aider les sociétés à donner, de manière décisive, un sens à nos points communs, établissant une base pour un dialogue interculturel fructueux qui serve de mécanisme pour pérenniser la paix et le développement. La Conférence mondiale des humanités, programmée et préparée pendant la période à l'examen par l'UNESCO, le Conseil international de la philosophie et des sciences humaines et la Fondation « Conférence mondiale des humanités Liège 2017 » a rassemblé, à Liège (Belgique), en août 2017, quelque 1 000 participants, faisant fond sur des consultations tenues dans chaque région afin de rendre compte du rôle et des responsabilités des humanités s'agissant de relever les défis contemporains et de progresser dans la réalisation de l'ambitieux Programme 2030. Dans ce contexte, il a été noté dans le document final de la Conférence que celle-ci s'était tenue au cours de la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022), soulignant ainsi encore l'appui intellectuel et institutionnel considérable qu'elle apporte à la réalisation des objectifs de la Décennie.

32. Parmi les nombreuses journées internationales célébrées dans le système des Nations Unies, nombre promeuvent des valeurs communes en invitant les sociétés à apprendre de leur passé et à construire un monde futur plus divers et plus tolérant. Pendant la période considérée, l'Office des Nations Unies à Genève a notamment célébré la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste; la Journée mondiale de l'aide humanitaire; la Journée internationale de réflexion sur le génocide au Rwanda; la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies; la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves; la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien.

V. Diffusion des principes et des outils du dialogue interculturel et interreligieux grâce à une éducation de haute qualité et aux médias

33. Dans une époque caractérisée par des mouvements migratoires mondiaux et d'autres facteurs qui rapprochent toujours plus des personnes d'origines et de religions différentes, mais également par une montée du populisme politique et de l'extrémisme violent, qui font ressortir les dissensions, il est plus important que jamais d'armer la prochaine génération de tolérance et de la connaissance des autres cultures. L'UNESCO est à l'avant-garde des efforts de promotion du dialogue interculturel et interreligieux dans l'éducation, notamment dans le cadre de son initiative Éducation à la citoyenneté mondiale. L'attention portée à ces efforts s'est accrue depuis que l'UNESCO est devenue le chef de file au niveau des Nations Unies pour l'éducation en faveur de la prévention de l'extrémisme violent dans la mise en œuvre du Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent. La Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, s'exprimant à l'occasion du Sommet des dirigeants sur la lutte contre l'EIIL et l'extrémisme violent tenu à New York en septembre 2016, a décrit l'éducation en faveur de la prévention de l'extrémisme violent comme « la nouvelle ligne de front pour le cœur et l'esprit ».

34. Dans le cadre de l'intensification du travail d'éducation crucial mené auprès des décideurs politiques dans le domaine de la prévention de l'extrémisme violent, l'UNESCO a publié « Prévention de l'extrémisme violent par l'éducation : Un guide à l'intention des responsables politiques » (2017) sur la formulation de politiques éducatives inclusives et non-discriminatoires. Au cours de la période à l'examen, des initiatives locales et régionales de renforcement des capacités ont été menées à Addis-Abeba, à Almaty, à Dakar et à Johannesburg. À l'occasion de la première Conférence internationale sur la prévention de l'extrémisme violent par l'éducation : Agissons de l'UNESCO tenue à New Dehli en septembre 2016, plus de 200 décideurs, experts et jeunes militants spécialisés dans l'éducation et originaires de près de 70 pays se sont réunis pour dégager une vision commune de l'éducation en faveur de la prévention de l'extrémisme violent. Des enseignants et d'autres professionnels du monde entier ont assisté au troisième Forum de l'UNESCO sur l'éducation à la citoyenneté mondiale : le rôle des enseignants, qui s'est tenu à Ottawa en mars 2017.

35. Dans un monde dans lequel les médias et les médias sociaux n'ont jamais exercé une aussi grande influence sur l'opinion publique, l'action de l'UNESCO en faveur de la liberté d'expression, de la liberté de la presse et de l'éducation aux médias et à l'information joue également un rôle fondamental dans la promotion du dialogue et de la compréhension mutuelle. La sensibilisation à ces questions a été évoquée durant la Semaine de l'éducation aux médias et à l'information et du dialogue interculturel, du 30 octobre au 6 novembre 2016, qui a été marquée par la conférence internationale tenue à Sao Paulo (Brésil). En 2016, l'UNESCO a pris d'autres mesures pour faire évoluer son programme d'éducation aux médias et à l'information, et l'a adapté pour qu'il soit une ressource de formation interreligieuse en coopération avec le Centre international Roi Abdallah ben Abdelaziz pour le dialogue interreligieux et interculturel établi à Vienne. La phase d'essai du Programme de formation des enseignants à l'éducation aux médias et à l'information de l'UNESCO est en cours dans six universités du Nigéria. L'organisation a également lancé une enquête mondiale sur le point de vue des jeunes sur les médias, le dialogue interreligieux et la haine en ligne, ainsi que sur les contenus radicaux et extrémistes. Plus de 2 000 jeunes de plus de 100 pays ont pris part à cette enquête.

36. Dans le cadre d'un projet qui cible à la fois la production et la consommation des médias, l'UNESCO, en collaboration avec des organisations partenaires en Égypte, au Liban, au Maroc, en République arabe syrienne, en Tunisie, au Yémen et dans d'autres pays de la région arabe, est en train de constituer un réseau international de jeunes journalistes et chercheurs « présentant des compétences interculturelles » et connaissant les médias. Grâce au renforcement des capacités par des professionnels plus expérimentés, le réseau vise à transmettre un savoir, des compétences et des comportements qui renforceront la capacité des participants à rendre compte de l'information de façon objective et à contribuer à la promotion d'une culture de paix.

Promotion de l'inclusion par les films

Les médias créatifs constituent un autre outil puissant pour le dialogue. Le festival annuel PLURAL +, Festival des vidéos produits par des jeunes et portant sur la migration et la diversité, est une initiative commune de l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation internationale pour les migrations. Organisé à New York en novembre, il encourage les jeunes du monde entier à faire connaître de manière créative leur point de vue sur des sujets comme la migration, la diversité et l'inclusion sociale au travers de petites vidéos. Lors de l'édition 2017, un nouveau prix pour la prévention de la xénophobie a été remis. Les vidéos gagnantes ont été projetées dans des dizaines de festivals et de cinémas et diffusées sur les chaînes de télévision du monde entier.

37. Au cours de la période à l'examen, le Département de l'information s'est employé à promouvoir la paix et la compréhension mutuelle aux niveaux mondial, régional et local via ses plateformes multimédias dans les six langues officielles de l'ONU, en swahili et en portugais et par l'intermédiaire des 59 centres d'information des Nations Unies qui s'adressent aux populations locales dans les langues locales. Afin de promouvoir la compréhension mutuelle et la diversité, le Département a organisé à l'occasion de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine (2015-2024) des manifestations spéciales et il a produit des supports multimédias spéciaux pour faire mieux connaître et respecter la contribution des personnes d'ascendance africaine à la société. Le Département a également soutenu l'Équipe spéciale interinstitutions sur la religion et le développement. Dans le cadre de la série Accent sur la foi, le Département a organisé une séance d'information à l'intention des organisations non gouvernementales sur le thème « Finding a new home: the role of faith-based organizations in refugee assistance and refugee resettlement work » (Trouver un nouveau foyer : le rôle des organisations confessionnelles dans l'aide aux réfugiés et leur réinstallation).

38. Le réseau des centres d'information des Nations Unies du Département a soutenu une grande diversité de campagnes et célébré des journées et commémorations internationales qui soutiennent une culture de paix et de compréhension mutuelle. Par exemple, dans le cadre de la campagne Ensemble qui encourage le respect et la dignité des réfugiés et des migrants, le Centre de Canberra a produit une série vidéo mettant en scène les histoires de personnes qui ont refait leur vie en Australie. Dans le cadre des préparatifs du soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, en 2018, le Département a lancé une campagne vidéo qui encourage les gens du monde entier à se filmer en train de lire un article de la Déclaration universelle dans leur langue maternelle.

39. Pendant la période considérée, l'Office des Nations Unies à Genève a soutenu des campagnes organisées par les Nations Unies et diffusé des déclarations importantes faites par des fonctionnaires de l'Organisation et d'autres personnes sur des questions telles que la promotion des cultures, des religions et du dialogue interculturel et interreligieux. Les comptes de l'Office des Nations Unies à Genève sur les médias sociaux touchent chaque année des millions de personnes : en mai 2017, l'Office totalisait 423 700 abonnés sur Twitter, Facebook et Instagram. L'Office a contribué à faire changer le discours négatif sur les migrants et les réfugiés en faisant connaître la campagne « Ensemble » sur le respect, la sécurité et la dignité pour tous, ainsi qu'en accueillant le lancement de la campagne du HCDH intitulée « Défendez les droits de quelqu'un aujourd'hui ».

VI. Promotion du dialogue aux fins du développement durable et de ses dimensions éthique, religieuse, sociale et culturelle

40. Le Forum mondial sur le dialogue interculturel, organisé par le Gouvernement azerbaïdjanais en collaboration avec l'UNESCO, l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies, l'OMT, le Conseil de l'Europe et l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture, s'est imposé comme une plateforme mondiale essentielle pour la promotion du dialogue interculturel. Le quatrième Forum mondial tenu à Bakou début mai 2017 sur le thème « Promouvoir le dialogue interculturel – Nouvelles voies pour la sécurité humaine, la paix et le développement durable » a enregistré un nombre sans précédent de participants, d'événements et de sessions, son prestige ayant été renforcé par une réunion de haut niveau sur la lutte contre l'extrémisme violent grâce à l'éducation des filles et par une réunion ministérielle. Au cours des deux jours qu'ont duré le Forum, quelque 800 parties prenantes venant de plus de 120 pays ont débattu de questions telles que le partage des ressources, du savoir et de l'expérience, ouvrant la voie à de nouvelles manières de réfléchir et d'agir ensemble pour réaliser les souhaits exprimés à l'occasion de la Décennie internationale du rapprochement des cultures ou dans l'objectif de développement durable n° 16 visant à promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous, et le Processus de Bakou, qui joue un rôle de premier plan en matière de promotion du dialogue entre les cultures depuis 2008.

41. Depuis longtemps déjà, la coopération scientifique rapproche les peuples et les cultures, un fait qui est rappelé chaque année à l'occasion de la Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement, célébrée en novembre 2017 en Jordanie, à l'occasion du Forum mondial de la science, qui se tient tous les deux ans. Le Centre international de recherche SESAME (Centre international de rayonnement synchrotron pour les sciences expérimentales et appliquées au Moyen-Orient), qui a ouvert à Amman en 2017 avec le soutien de l'UNESCO, est un parfait exemple de coopération. Grâce à son Système des savoirs locaux et autochtones (LINKS), l'organisation a également encouragé le dialogue ouvert entre les personnes qui détiennent le précieux savoir local et autochtone et la communauté scientifique, notamment sur des thèmes tels que l'adaptation aux changements climatiques et le développement durable. Pendant la période considérée, il était prévu que des ateliers se tiennent dans six pays africains et une Journée du savoir autochtone a été organisée au cours de la vingt-deuxième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Marrakech en novembre 2016.

42. Le très complet Programme de développement durable à l'horizon 2030 couvre également l'environnement maritime : l'objectif n° 14 porte sur la

conservation et l'exploitation de manière durable des océans, des mers et des ressources marines, et l'une des cibles de l'objectif n° 16 portant sur la prévention de la violence et la lutte contre le terrorisme et la criminalité renvoie à la sûreté maritime. L'Organisation maritime internationale (OMI) encourage le dialogue sur la sûreté maritime et le milieu marin afin de promouvoir « la sécurité, la sûreté et l'efficacité de la navigation sur des océans propres ». En 2016, l'OMI a encouragé le dialogue sur ces questions à l'occasion de la Journée mondiale de la mer, appelant à une approche interinstitutions globale pour répondre aux divers problèmes touchant l'environnement maritime. La Journée des gens de mer offre également chaque année l'occasion aux gens de mer et au personnel maritime de faire connaître leur vie au grand public et de lui faire prendre conscience de la valeur et l'importance du transport maritime.

43. Les actions qui visent à promouvoir la sécurité alimentaire et l'accès aux ressources naturelles peuvent également être utilisées pour encourager le dialogue tout en contribuant à progresser vers la réalisation de l'objectif n° 1 sur la pauvreté, de l'objectif n° 2 sur la sécurité alimentaire ainsi que vers « l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous » prévu par l'objectif n° 16. Dans le cadre de ses activités, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) renforce la cohésion sociale, génère des dividendes de la paix, réduit les facteurs de conflits et assoit la légitimité et la capacité des gouvernements. L'organisation a facilité le rétablissement du dialogue intercommunautaire sur l'accès aux terres de la zone d'Abyei située entre le Soudan et le Soudan du Sud. En République centrafricaine, la FAO a soutenu le processus de stabilisation visant à mettre fin au conflit entre le mouvement musulman de l'ex-Séléka et le mouvement chrétien anti-balaka; apaisé les tensions historiques entre les éleveurs et les agriculteurs; grâce à des projets agricoles visant à promouvoir l'inclusion économique des jeunes, réduit le risque que les groupes vulnérables rejoignent des milices. L'organisation a également contribué à renforcer la résilience aux catastrophes naturelles des communautés musulmanes et bouddhistes rivales dans l'État rakhine (Myanmar), où sévit un conflit, grâce à une évaluation des besoins et à un recensement des bénéficiaires réalisés avec la participation des communautés concernées.

Promotion de la justice pénale et prévention de la criminalité

Un dialogue qui renforce les capacités à faire respecter les droits de l'homme et encourage la mise en place d'institutions efficaces et responsables est un élément fondamental du développement durable. À titre d'exemple, on peut mentionner le travail mené par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) dans le domaine de la justice pénale et de la prévention de la criminalité, dans le cadre duquel l'Office aide les États Membres à intégrer dans leurs politiques et programmes des aspects comme l'emploi, l'éducation, la santé et l'aménagement urbain. Entre autres activités menées dans ce domaine, l'ONUDD a continué de promouvoir la paix, la tolérance et la compréhension par le sport afin de prévenir la criminalité chez les jeunes à risque, en lançant des activités pilotes en Afrique du Sud, au Brésil et au Kirghizistan. À la suite de l'adoption en 2015 par les États Membres des Nations Unies de la Déclaration de Doha sur l'intégration de la prévention de la criminalité et de la justice pénale dans le programme d'action plus large de l'Organisation des Nations Unies visant à faire face aux problèmes sociaux et économiques et à promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et la participation du public, qui met l'accent sur l'éducation des enfants et des jeunes pour prévenir la criminalité et la corruption, l'ONUDD a lancé son initiative sur

l'éducation pour la justice qui a pour objet d'inculquer une culture de la légalité chez les enfants et les jeunes, de renforcer leurs attentes envers le caractère juste, transparent et responsable des institutions et de les inciter à agir dans ce sens plus tard. L'Office a en outre aidé des pays du Sahel et de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord dans le domaine de la justice pénale appliquée aux cas de recrutement et d'exploitation d'enfants par des groupes terroristes et extrémistes violents. Les activités de ce type contribuent à l'exécution du mandat de l'ONUDC concernant la prévention du terrorisme au titre duquel sont menés 50% des projets relevant du pilier relatif au renforcement des capacités de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et contribuent également à l'application des recommandations du Plan d'action du Secrétaire général pour la prévention de l'extrémisme violent sur le renforcement et la promotion de l'état de droit et des droits de l'homme. L'ONUDC travaille également en partenariat avec le HCDH pour ce qui est du renforcement des capacités concernant la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les enquêtes sur les infractions terroristes.

44. Le FNUAP encourage le dialogue en faveur du développement durable dans le cadre de son soutien au renforcement des capacités à respecter les différences culturelles et à prendre en compte la problématique hommes-femmes dans les plans d'action nationaux. Au cours de la période à l'examen, le FNUAP a collaboré avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali et ONU-Femmes pour que les femmes ayant subi des violences aient un meilleur accès à la justice. Il gère également une plateforme de partage de l'information avec d'autres parties prenantes sur le renforcement de la prévention de la violence sexiste et des mutilations génitales féminines. Pendant la période considérée, le FNUAP a collaboré avec les autorités publiques et des organisations islamiques en Indonésie et au Myanmar sur les pratiques islamiques qui vont dans le sens la planification familiale. Au Honduras et au Nicaragua, il a appuyé la tenue de tables rondes pour les jeunes d'ascendance autochtone et africaine sur la manière de mieux faire accepter les soins de santé en matière de sexualité et de procréation sur le plan culturel et de mieux les adapter aux jeunes et aux adolescents, qui ont débouché sur l'élaboration de plans nationaux de prévention des grossesses précoces. Le FNUAP a également joué un rôle fondamental dans l'élaboration de la stratégie nationale quinquennale contre la violence domestique au Kosovo et aidé ce pays à organiser ses seize journées de mobilisation contre la violence sexiste, dont le message de prévention a touché quelque 50 000 personnes.

45. Le Plan d'action du Secrétaire général pour la prévention de l'extrémisme violent (voir A/70/674 et A/70/675), dans lequel l'accent est mis sur la lutte contre les facteurs de l'extrémisme violent, ouvre de nouvelles perspectives en matière de promotion intégrale d'une culture de paix et du dialogue entre les religions et les cultures et se voit renforcé par celles-ci. Dans le Plan, dont la mise en œuvre est coordonnée par le Bureau de lutte contre le terrorisme, il est confirmé que la prévention de l'extrémisme violent relève de la responsabilité des États Membres, conformément aux dispositions de la Charte des Nations Unies et d'autres instruments relatifs aux droits de l'homme. Au cours de la période à l'examen, les entités des Nations Unies qui sont membres de l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme ont aidé les États Membres à renforcer les programmes en place afin de lutter contre les facteurs de l'extrémisme violent et à lancer de nouvelles initiatives pour remédier aux lacunes. Elles se sont également employées, dans le cadre d'une démarche intégrée des Nations Unies, à aider les organisations nationales,

régionales et internationales à élaborer des plans de prévention de l'extrémisme violent. La participation de la société civile, de groupes religieux, d'acteurs publics, de jeunes, de familles, de femmes, de médias, du secteur privé, de responsables du monde de la culture et de l'éducation de sorte que tous, sans exception, s'approprient les plans de prévention de l'extrémisme violent.

46. Le programme mondial du PNUD sur la prévention de l'extrémisme violent, qui a été adopté en mars 2016, propose des réponses aux besoins immédiats découlant de l'extrémisme violent ainsi que des solutions à ses causes profondes. Sur le plan mondial, le programme vise à renforcer le respect des droits de l'homme et de l'état de droit; à offrir des perspectives socioéconomiques; à renforcer la participation des femmes, des jeunes et d'autres groupes exclus aux prises de décisions; à soutenir la prévention et la médiation; à promouvoir l'inclusion et la tolérance. Dans les pays du bassin du lac Tchad, le PNUD appuie les efforts de redressement rapide déployés par les femmes et les jeunes dans l'extrême nord du Cameroun; renforce la sécurité et la résilience locales à Diffa (Niger); lutte contre la radicalisation dans le nord-est du Nigéria et au Tchad, où il interagit avec les femmes et les jeunes grâce au sport et au renforcement des capacités institutionnelles. Au Kosovo, le PNUD a mené des recherches et une évaluation de référence sur la lutte contre la radicalisation violente et recueilli des données ventilées par sexes sur les combattants étrangers de retour. Il réalise en outre des recherches inédites sur la propagation de l'extrémisme violent dans les prisons, sur la base d'échanges avec d'anciens combattants terroristes placés en détention à leur retour des territoires contrôlés par l'EiIL, ainsi qu'avec leurs familles et leurs proches.

47. Si on lui donne des possibilités d'apporter une contribution positive, la jeunesse mondiale, qui connaît une croissance rapide, aura un rôle décisif à jouer dans la réalisation des objectifs de développement durable. Au cours des trois dernières années, le projet Réseaux de la jeunesse méditerranéenne (2014-2017), mis en œuvre par l'UNESCO et financé par l'Union européenne, a permis à plus de 4 000 jeunes hommes et femmes de 10 pays méditerranéens de devenir autonomes, renforçant leur mobilisation sur des questions liées à la démocratie, à la consolidation de la paix et au dialogue régional. Le projet a renforcé leurs compétences en matière d'analyse politique et de dialogue, ainsi que leur représentation dans les médias traditionnels et leur employabilité. Plus de 20 échanges Nord-Sud-Sud et diverses interactions interculturelles ont également amené des jeunes, des décideurs et des professionnels des médias à trouver un consensus sur la réconciliation, la paix et un programme d'action pour la jeunesse au niveau régional.

48. Alors que nous célébrons l'Année internationale du tourisme durable pour le développement, l'Organisation mondiale du tourisme s'est employée à mieux faire connaître l'importance du tourisme durable au regard de la croissance économique, de l'inclusion sociale, de la protection de l'environnement et de la sauvegarde du patrimoine culturel. Sa campagne « Voyage, apprécie, respecte » vise à mieux faire comprendre aux touristes qu'ils contribuent au développement durable. Le guide « Conseils pour être un voyageur responsable » a été publié dans le cadre de cette campagne sur la base de suggestions du Comité mondial d'éthique du tourisme. Il y est notamment recommandé de faire honneur à vos hôtes et au patrimoine commun et d'être un voyageur informé et respectueux. Le guide invite les voyageurs à s'informer sur leur destination et sur la population locale afin de mieux comprendre la culture et d'y être plus sensible. L'OMT défend aussi la mise en œuvre du Code mondial d'éthique du tourisme pour faire en sorte que le tourisme ait un impact socioéconomique maximum et des effets négatifs minimum tout en contribuant à la réalisation des objectifs de développement durable relatifs à la réduction de la

pauvreté et en soutenant le développement durable, la paix et la compréhension mutuelle.

VII. Conclusion

49. L'accent mis par l'ONU sur la prévention a enclenché une nouvelle dynamique grâce à laquelle la promotion d'une culture de paix et du dialogue interreligieux et interculturel s'est imposée de plus en plus dans les activités de l'ensemble du système des Nations Unies. Comme on le voit dans le présent rapport, les activités relevant de ce domaine sont mises en œuvre dans des cadres toujours plus variés, avec de nombreux nouveaux acteurs, y compris davantage d'entités des Nations Unies actives dans le développement, car la prise de conscience continue de progresser grâce à la capacité qu'a le dialogue de donner de bons résultats et, de par sa nature même, de promouvoir l'inclusion. Ainsi, les entités concernées aident à définir les bases de « l'intensification de la diplomatie préventive » de l'ONU, qui appelle au renforcement des capacités de médiation et de facilitation au sens le plus large et à tous les niveaux, dans le cadre d'un dialogue complet en faveur de la paix.

50. Les activités décrites dans le présent rapport sont fortement marquées par les droits de l'homme, répondant ainsi à l'accent mis par l'ONU sur la prévention des conflits et la pérennisation de la paix, ainsi qu'aux efforts de l'Organisation en matière de lutte contre le terrorisme. Par ailleurs, on trouve dans le rapport la confirmation que le système des Nations Unies collabore de plus en plus avec des groupes religieux et d'autres groupes de la société civile, en particulier dans le cadre de dialogues qui font appel aux valeurs communes afin de resserrer la cohésion sociale. Le dialogue visant à renforcer les capacités et à promouvoir la résilience est un autre thème récurrent, notamment dans le cadre d'activités de renforcement des capacités des femmes et des jeunes en matière de consolidation de la paix. La notion d'inclusion est au cœur de l'engagement pris dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 de « ne pas faire de laissés-pour-compte ».

51. Au cours de la période à l'examen, différents interlocuteurs n'étaient plus seulement des cibles mais sont devenus progressivement des acteurs de la promotion d'une culture de paix. Cette participation de toutes les parties prenantes, à partir de la base, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'initiatives est favorable à la pérennisation des efforts au fil du temps dans tous les domaines d'activité des organismes des Nations Unies. Par exemple, il est indiqué dans le cadre international global de lutte contre la propagande terroriste, adopté par le Conseil de sécurité en 2017, qu'il est plus probable que les jeunes vulnérables se laissent convaincre par les arguments de leurs camarades et les exemples auxquels ils peuvent s'identifier que par des déclarations officielles.

52. L'accent mis sur la participation plus large des différentes parties prenantes, dans tous les domaines et à tous les niveaux de la société ne pourra que bénéficier aux futures actions visant à promouvoir une culture de paix et un dialogue interreligieux et interculturel. Parmi les outils dont disposera le système des Nations Unies pour suivre cette « approche axée sur l'être humain », il y a l'Étude sur la jeunesse, la paix et la sécurité, à paraître prochainement et qui est actuellement coordonnée par un secrétariat conjoint du FNUAP et du Bureau d'appui à la consolidation de la paix, dans laquelle sont proposées de nouvelles voies pour promouvoir l'engagement des jeunes en faveur de la paix.

53. Dans le système des Nations Unies, on constate une prise de conscience croissante du fait que le dialogue crée un environnement propice à la poursuite pacifique d'objectifs de développement plus larges. La poursuite des efforts visant à

tenir compte de la contribution du dialogue interreligieux et interculturel dans les activités dont les objectifs principaux sont autres sera bénéfique en ce qu'elle contribuera à prévenir les conflits et à consolider la paix dans l'ensemble des domaines d'activité de l'ONU. Dans le même esprit, avec l'appui de l'ensemble du système des Nations Unies, des États Membres et des partenaires, des mesures concrètes pour répondre à des préoccupations réelles, notamment les causes profondes des conflits, telles que les inégalités, les divisions confessionnelles, la mauvaise gouvernance, la marginalisation et l'exclusion, peuvent concrétiser la bonne volonté et l'espoir renouvelé que le dialogue génère une « culture de paix » durable.
